

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2017

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de CARBON-BLANC, le 15 février deux mille dix sept à 18 heures 30, sous la présidence de *Monsieur Alain TURBY*, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

- Alain TURBY, Maire,
- Jean-Paul GRASSET, Adjoint au Maire,
- Jean-Marie GUËNON, Adjoint au Maire,
- Marie-Claude GOUGUET, Adjointe au Maire,
- Gérard PINSTON, Adjoint au Maire,
- Cécile MONTSEC, Adjointe au Maire,
- Guillaume BLANCHER, Adjoint au Maire,
- Elisabeth DESPLATS, Adjointe au Maire,
- Bertrand GARBAY, Conseiller Municipal Délégué,
- Frédérique ROIRAND, Conseillère Municipale Déléguée,
- Nadine ARPIN, Conseillère Municipale Déléguée,
- Christophe JAUREGUI, Conseiller Municipal Délégué,
- Arnaud FONTHIEURE, Conseiller Municipal,
- Joseph GAUTHIER, Conseiller Municipal,
- Hervé DUSSOL, Conseiller Municipal Délégué,
- Guy BARDIN, Conseiller Municipal,
- Marjorie CANALES, Conseillère Municipale,
- André MERCIER, Conseiller Municipal,
- Annick BECERRO, Conseillère Municipale.
- Laurent PEREZ-ROBA, Conseiller Municipal.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

- Thierry THOUVENIN, Conseiller Municipal Délégué, qui a donné pouvoir à M. BLANCHER
- Frédéric ALLAIRE, Conseiller Municipal Délégué, qui a donné pouvoir à Mme ARPIN
- Christophe DROUIN, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. TURBY
- Olivia PRETESEILLE, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à Mme MONTSEC
- Martine FARGEAUDOUX, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à M. PINSTON
- Nicole ERNAULT, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à M. GRASSET
- Nicolas PINEAU, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. MERCIER

ETAIT ABSENTE

- Séverine DENIS, Conseillère Municipale.

1. Ouverture de la séance
2. Désignation d'un secrétaire de séance (article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales : Madame Frédérique ROIRAND)
3. Absents excusés et délégations de pouvoirs
4. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 27 janvier 2017

2017-04 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du versement de subventions au CCAS et aux Associations. Les montants attribués sont :

CCAS et ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (Article 657362)	72 506,00 €
Sous-total 1	72 506,00 €
ASSOCIATIONS LOCALES (Article 6574)	
ASCJB	84 000,00 €
Association des Briques pour l'Avenir	720,00 €
Association O'fil du jeu	25 000,00 €
Association TOIT CARBON-BLANC	720,00 €
Binette et Romarin	900,00 €
Club Omnisports	96 700,00 €
Club des Aînés	450,00 €
Comité de Jumelage	1 350,00 €
Comité d'Entente d'Anciens Combattants	950,00 €
Comité des Fêtes et Loisirs	1 400,00 €
COS	60 000,00 €
EDECE	20 000,00 €
FCPE des écoles de CARBON-BLANC	315,00 €
Foyer Socio-Educatif du Collège de CARBON-BLANC	2 700,00 €
Groupe des Parents d'élèves de CARBON-BLANC	315,00 €
Pépinière du Brignon	10 000,00 €
PLIE des Hauts de Garonne	680,63 €
Secours Populaire	450,00 €
UNSS du Collège de CARBON-BLANC	450,00 €
Sous-total 2	307 100,63 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Binette et Romarin	400,00 €
Club Omnisports (achat de tatamis)	4 200,00 €
Comité de Jumelage (anniversaire Grossostheim)	2 200,00 €
Sous-total 3	6 800,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS (Article 6574)	
Association des Cinémas de Proximité	865,00 €
Association des Paralysés de France	100,00 €
Association Française des Sclérosés en plaques	100,00 €
Ecole Chiens Guides d'Aveugles	100,00 €
Groupement pour l'insertion des handicapés physiques	100,00 €
Association Mondiale des Entraîneurs Francophones d'Athlétisme	350,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	450,00 €
Sous-total 4	2 065,00 €
NOUVELLES DEMANDES POUR 2017	
Association Prévention Routière	100,00 €
Dance Family	250,00 €
Les Restaurants du Cœur	450,00 €
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de BASSENS AMBES	250,00 €
Sous-total 5	1 050,00 €
TOTAL (2+3+4+5) Article 6574	317 015,63 €
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	389 521,63 €

VOTE : 21 voix POUR 6 ABSTENTIONS

BUDGET 2017

Le budget prévisionnel 2017 présenté en Commission Ressources du 7 février 2017 prend en compte la reprise anticipée du résultat de l'exercice précédent. Il s'équilibre en dépenses et recettes de la Section de Fonctionnement à 8 830 791.44 € et en dépenses et recettes à la Section d'Investissement à 1 519 430.29 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

CHAPITRES	REALISE 2016	BUDGET 2017	% EVOLUTION BP 2017/REALISE 2016	OBSERVATIONS
011- Charges à caractère générales	2 009 710.02 €	2 107 243.00 €	+ 4.85 %	Augmentation des charges obligatoires (Fluides) Augmentation des prestations due essentiellement à l'accroissement de la population et prime de l'assurance du Personnel (en année pleine en 2017)
012 – Charges du personnel	4 843 671.51 €	4 989 553.00 €	+ 3.01%	Augmentation liée * aux obligations réglementaires (PPCR) * cotisations sociales, * point d'indice au 1/01/17 * avancements de grade et d'échelons
014 – Atténuations de produits	44 451.00 €	66 202.00 €	+48.93 %	Augmentation du FPIC et disparition de l'amende sur les logements sociaux (loi SRU)
022- Dépenses imprévues	148 134.95 €	78 481.33 €	-47.02 %	Pour mémoire : en 2016 : 299 433.21 € en prévision du règlement de l'assurance statutaire
023 – Virement section d'investissement	388 000.00 €	326 600.00 €	-15.82 %	Pour mémoire : en 2016 : 388 000 € donc diminution de 61 400 € en lien avec la baisse de la DGF
042 – Opérations d'ordre de sections	136 707.52 €	152 000.00 €	+11.19 %	Amortissements obligatoires
65 – Autres charges de gestion	910 947.07 €	909 798.50 €	- 0.13 %	- Indemnités des élus -Contributions aux organismes de regroupements Subventions CCAS et Associations En légère baisse liée à la diminution des subventions aux associations
66 – Charges financières	198 697.54 €	190 263.61 €	-4.24 %	Intérêts des emprunts (désendettement) ICNE
67 – Charges exceptionnelles	10 110.60 €	10 650.00 €	+ 5.33 %	Remboursement à des organismes agréés (MNT)
	8 690 430.21 €	8 830 791.44 €	+1.62 %	Sur les dépenses totales

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

CHAPITRES	REALISE 2016	BUDGET 2017	% EVOLUTION BP 2017/REALISE 2016	OBSERVATIONS
002 - Résultat de fonctionnement reporté	795 591.05 €	732 933.44 €	-7.88 %	Pour mémoire en 2016 : 795 591.05 €
013 – Atténuation de charges	25 390.52 €	150 000 €	+490.77 %	Remboursement assurance statutaire En 2016, remboursement sur 6 mois uniquement
70 – Produits des services	951 803.37 €	1 026 822.00 €	+ 7.88%	Remboursement par BX Métropole des charges liées à la délégation de gestion « propreté » + la mutualisation des Services dans le cadre du cycle II+ affectation du remboursement des frais de personnel administratif du CCAS (en 2016 affectée au chapitre 75)
73 – Impôts et taxes	5 757 473.12 €	5 686 350.00 €	- 1.24%	Baisse de l'attribution de compensation liée à la mutualisation du cycle II Valorisation des bases fiscales (+1.5%) Augmentation de la Dotation Solidarité Communautaire
74 – Dotations, subventions et participations	1 501 576.73 €	1 187 086.00 €	-20.94 %	Baisse de la DGF (- 121 814 €), des attributions de compensation de l'Etat (-38 051 €) et autres participations liées aux rythmes scolaires, aux contrats aidés... Réaffectation d'une recette de BX Métropole sur le chapitre 70
75 – Autres produits de gestion courante	76 210.91 €	46 600.00€	-38.85 %	Loyers et location de salles municipales Remboursements d'assurances diverses
76 – Produits financiers	37.25 €	50.00 €	+34.23 %	Parts sociales
77 – Produits exceptionnels	958.42 €	950.00 €	+0.88%	Mandats annulés
	9 108 941.37 €	8 830 791.44 €	-3.05 %	Sur les recettes totales

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	CREDITS DE REPORT	BUDGET 2017	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
020 - Dépenses imprévues		79 328.00 €	79 328.00 €	
16 - Emprunts capital		393 600.00 €	393 600.00 €	dont 6 700 € emprunt éclairage public
20 - Immobilisations incorporelles	5 700.00 €	23 000.00 €	23 000.00 €	Frais d'études (site internet, groupe scolaire AMO)
205- Immobilisations incorporelles	5 700.00 €	5 700.00 €	5 700.00 €	Pro logiciels (dématérialisation)
204 - Subventions d'équipement	37 079.55 €	2 500.00 €	39 579.55 €	Solde des travaux Av des Griffons, PIG
21 - Immobilisations corporelles	204 664.44 €	654 172.00 €	858 836.44 €	Matériel, mobilier, travaux, bâtiments, éclairage public...
23 - Constructions	39 386.30 €	80 000.00 €	119 386.30 €	Frais concours architecte groupe scolaire, Travaux Château Brignon
TOTAL DES DEPENSES	286 830.29 €	1 232 600.00 €	1 519 430.29 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	CREDITS DE REPORT	BUDGET 2017	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
001 - Solde d'exécution reporté		65 017.62 €	65 017.62 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		326 000.00 €	326 000.00 €	En 2016 : 388 000 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		152 000.00 €	152 000.00 €	Dotations aux amortissements
10 - Dotations, fonds divers et réserves		113 600.00 €	113 600.00 €	FCTVA, Taxe d'aménagement
1068- Affectation du résultat		221 812.67 €	221 812.67 €	
13 - Subventions d'investissement	€	152 000.00 €	152 000.00 €	FIC, FDAEC, Solde subvention Réserve Parlementaire
16 - Emprunts		489 000.00 €	489 000.00 €	
TOTAL DES DEPENSES		1 519 430.29 €	1 519 430.29 €	

Les principaux travaux engagés précédemment et qui restent à réaliser sont :

- Eclairage (piste cyclable...) pour 64 557 €
- Plantations (avenue des Griffons...) pour 60 565 €
- Travaux du Brignon (solde + chaudière) pour 29 250 €
- Fonds de concours des travaux d'accessibilité pour 22 868 €
- Médiathèque (Serveur informatique et mobilier) pour 18 984 €
- Assistance Maitrise d'Ouvrage Groupe Scolaire pour 17 850 €
- Travaux Maison Petite Enfance (climatisation...) pour 14 292 €
- CTM (aménagement vestiaires...) pour 12 928 €
- Mairie (informatique) pour 9 857 €
- Stade Gaston Lacoste (douches...) pour 9 324 €
- Centre Culture Favols (poutres éclairage) pour 8 210 €
- Divers (coffret électrique, rideaux bureau de la Police Municipale...) pour 5 035 €
- Plaine des Sports du Faisan (toiture Salle Caldentey) pour 5 816 €
- ALSH (portail) pour 4 806 €

Il indique par ailleurs les nouveaux travaux d'investissement qui concernent :

- Travaux Eclairage public (piste cyclable, réseaux EP) pour 253 200 €
- Equipement écoles (classes mobiles, mobilier, chauffage...) pour 125 975 €
- Concours architecte pour le Groupe scolaire et travaux Ecole Prévert pour 88 270 €
- Travaux d'aménagement Ilot Thérèse pour 67 279 €
- Travaux cimetière (création d'allée, automatisation des portails, extension du colombarium) pour 43 500 €
- Travaux Eclairage leds Mairie + site internet pour 39 430 €
- Travaux MPE (aménagement et climatisation) pour 32 800 €
- Travaux et aménagement (prévention) pour 28 210 €
- Travaux de rénovation bâtiments (réparation toitures...) pour 15 950 €
- Château Brignon (création cuisine) pour 13 100 €
- Presbytère (toiture et façade) pour 12 700 €
- Centre Culturel Favols (travaux et aménagement) pour 11 410 €

2017-05 – PROGRAMME D'INTERET GENERAL

Dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) concernant l'amélioration de l'Habitat, le Conseil Municipal a décidé de participer à des travaux énergétiques pour le logement de deux foyers d'administrés à hauteur de 2 461.71 €.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 26 voix POUR

2017-06 – CONVENTION CROIX ROUGE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention de partenariat avec la Croix Rouge.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 27 voix POUR

2017-07 – CONVENTION ASCJB

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention de partenariat avec l'ASCJB.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 27 voix POUR

2017-08 – CONVENTION CLUB OMNISPORTS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention de partenariat avec le Club Omnisports.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 27 voix POUR

2017-09 – CONVENTION CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Centre de Gestion de la Gironde pour accompagner les Services Municipaux dans la gestion de ses archives.

VOTE : approuvé à l'unanimité des voix par 27 voix POUR

2017-10 – TRANSFERT PARTIEL DE COMPETENCE SPORTIVE

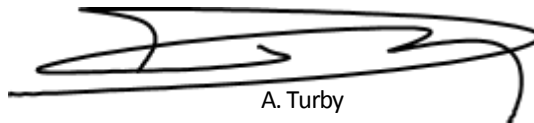
Le Conseil Municipal se prononce en faveur du transfert partiel de la compétence sportive concernant le soutien aux investissements au bénéfice des centres de formation et d'entraînement des clubs sportifs professionnels métropolitains.

VOTE : approuvé à la majorité des voix par 14 voix POUR, 3 voix CONTRE, 10 ABSTENTIONS.

La séance est levée à 22 h 45

Fait à Carbon-Blanc, le 21 février 2017

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the name A. Turby.

A. Turby